

Réflexion commune autour du projet de réhabilitation de la grange du château



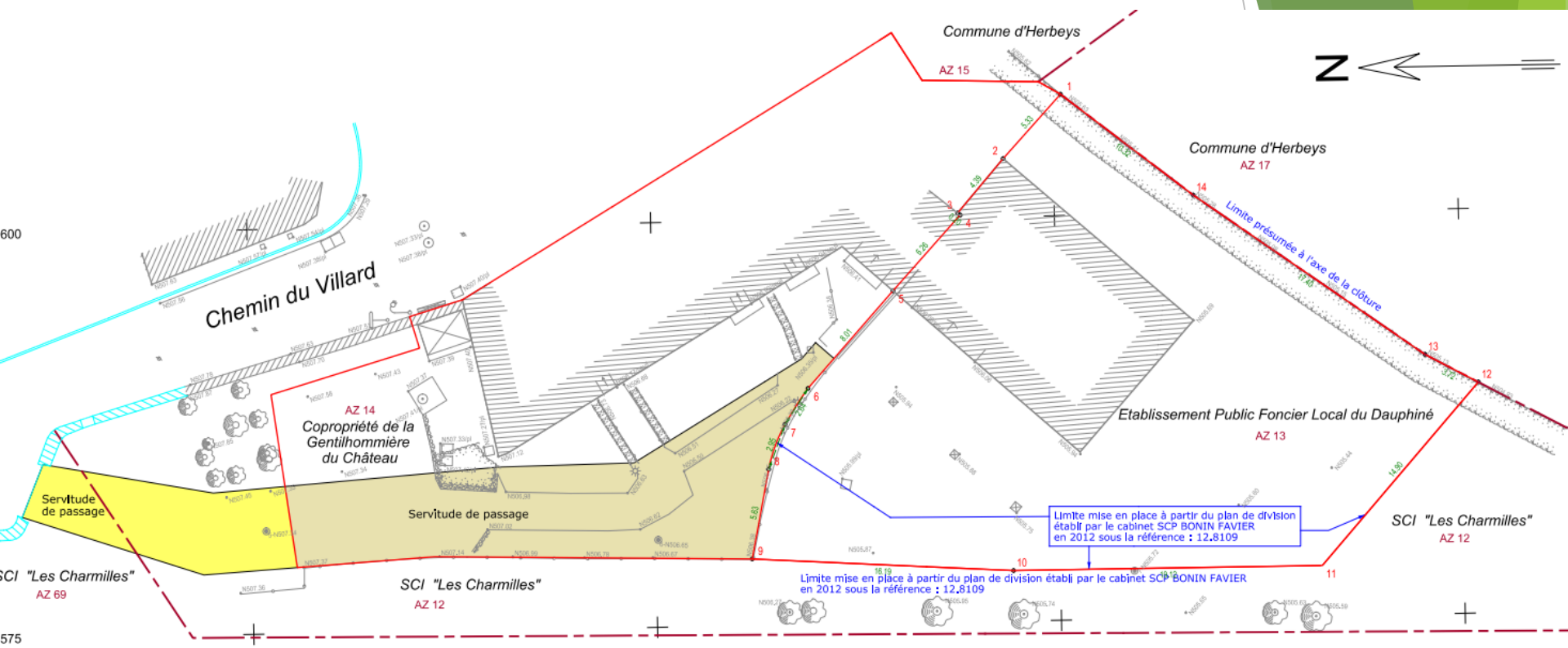
HERBEYS
Réunion d'échange avec
les Herbigeois
Vendredi 14 Octobre 2016

Un constat aux facettes multiples :

- manque de logements locatifs abordables sur la commune
- peu de ressources pour les finances communales
- centre bourg à dynamiser
- bâti idéalement placé

► Localisation :

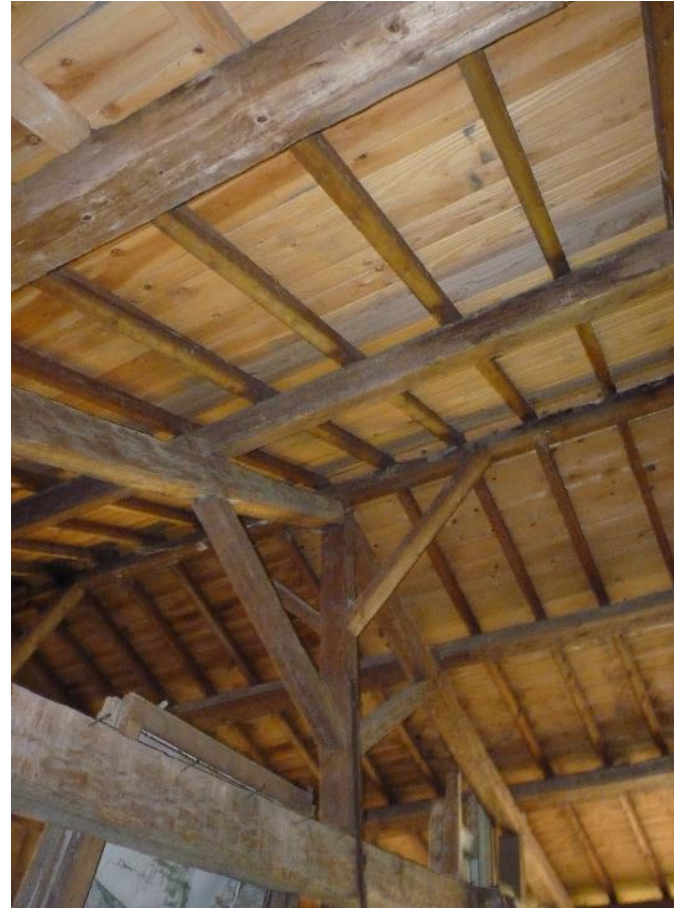




Limite mise en place à partir du plan de division établi par le cabinet SCP BONIN FAVIER en 2012 sous la référence : 12.8109

Limite mise en place à partir du plan de division établi par le cabinet SCP BONIN FAVIER en 2012 sous la référence : 12.8109

► État de lieux en photos :



► État de lieux en photos :



Surfaces brutes :

Bâti : 167 m²

Auvent : 81 m²

CADRE DE LA REFLEXION



- 1- Opération patrimoniale
- 2- Opération d'aménagement du centre bourg

Opération sans frais pour la commune → équilibrée sur les premières années, génératrice de revenus par la suite

Questionnement en cours :

- ▶ Surface utiles (210 m² par niveau ?)
==> nécessité d'avoir un diagnostic
- ▶ Contrainte de la localisation en site classé
==> travail en collaboration avec architecte des bâtiments de France
- ▶ Selon le projet choisi
==> nombre de place de parking
- ▶ Début de réaménagement place et centre bourg ?

REFLEXION



- ▶ **Contrainte opération blanche implique**
 - ▶ La location de toutes les surfaces
 - ▶ Logement type T2 T3 à l'étage
 - ▶ RDC, Logement (PMR?)
 - ▶ RDC, espace pour activité para médicale
 - ▶ RDC, autres propositions

ACTIONS EN COURS



▶ Contact avec un programmiste

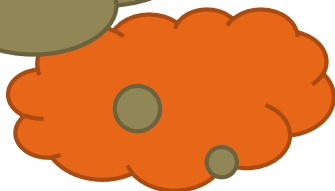
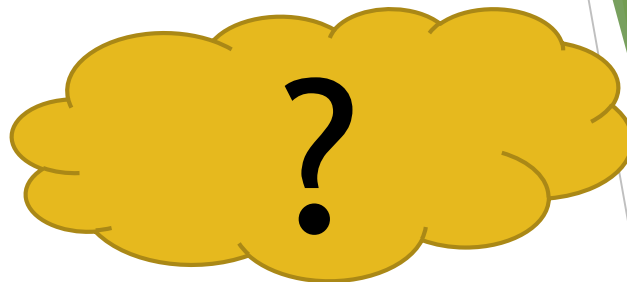
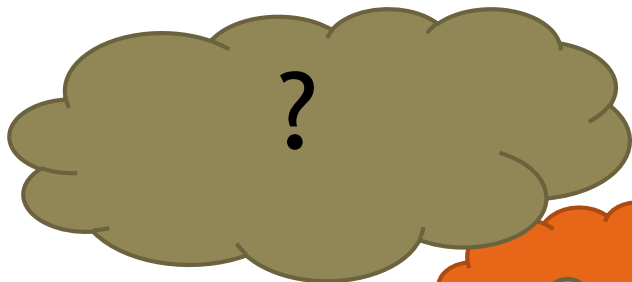
- ▶ Devis pour diagnostic technique
- ▶ Aide pour le choix d'un architecte spécialisé dans ce genre de réhabilitation

▶ Travail avec l'ABF

- ▶ Détermination des possibilités : ouvertures, volumes, couleurs ...

▶ Réflexion sur structure gérant les biens

- ▶ SCIC indépendante de la mairie pour garantir l'équité



PROPOSITIONS ?

QUESTIONS ?

